



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

QUESTIONNAIRE ELECTIONS REGIONALES JUN 2021

REGION : ILE DE FRANCE

LISTE : Ile de France en commun

TETE DE LISTE : Audrey PULVAR

Vos motivations sur les enjeux écologiques :

Notre programme porte un engagement fort pour la mandature à venir : « Nous mènerons une politique qui laisse toute sa place aux autres êtres vivants et nous nous assurerons qu'aucune des actions de la Région ne soit défavorable à la biodiversité ». L'érosion de la biodiversité est plus marquée en Île-de-France que dans les régions alentours et les effets du changement climatique y sont déjà visibles. La prochaine mandature de notre collectivité doit impérativement accélérer fortement la transition écologique de nos politiques publiques. A l'heure actuelle, plus encore que l'inaction, ce sont les subventions défavorables à la biodiversité et le soutien aux projets destructeurs qui plombent l'action régionale en matière de protection de l'environnement. L'ensemble des politiques régionales doit être compatible avec les enjeux climatiques et biodiversité. Les aides régionales seront conditionnées à des critères environnementaux et sociaux. En matière de gouvernance, cela se traduira par la création de l'Assemblée Citoyenne du Long Terme : composée de citoyens tirés au sort, elle participera aux délibérations régionales et sera mobilisée dans les projets structurants de la Région notamment sur le contrôle de l'application du principe de la non-régression environnementale et sur l'évaluation « verte » du budget de la Région. Le CESER sera lui-aussi conforté, avec une présentation systématique de ses rapports aux élus régionaux. La gratuité des transports en commun, que je souhaite mettre en place progressivement dès ma prise de fonction, est une mesure majeure pour répondre aux enjeux écologiques, tout en les conciliants avec la réalité sociale des franciliennes et des franciliens. Les mobilités douces seront encouragées, avec la création de 150 000 garages à vélo sécurisés et la réalisation du RER Vélo. Nous créerons également 10 nouvelles Réserves Naturelles Régionales dans la mandature.

Votre ambition en matière d'Espaces naturels protégés :

La Région compte actuellement 12 réserves naturelles régionales (et 4 Réserves naturelles nationales), ce qui est insuffisant. Une seule a été créée sous la mandature de Valérie Pécresse. Pourtant, nous avons l'opportunité, avec la nouvelle Stratégie Nationale des Aires Protégées de bénéficier d'aides à la création de nouvelles réserves. Je souhaite la création d'au moins 10 nouvelles Réserves Naturelles Régionales (RNR) dans la mandature, pour protéger et valoriser des sites au patrimoine naturel riche mais fragile, sur lesquels une action de gestion conservatoire apparaît nécessaire. Chacun des Parcs Naturels Régionaux devra proposer au moins un périmètre de réserve. Le PNR de la vallée de Chevreuse l'a déjà fait, avec le Moulin d'Ors. Le futur nouveau PNR Brie et deux Morin a l'embarras du choix, en particulier le long du Petit Morin. L'Agence des Espaces Verts pourra également proposer de nouveaux sites sur le foncier régional. Un projet de PNR a été mis en veille dans le bocage Gâtinais du fait du retrait de l'une des trois régions partenaires : nous souhaitons le relancer. En plus de cette politique, nous aurons également à restaurer les rivières, trop artificialisées. Les zones naturelles d'expansion de crues sont des alliées pour les villes en aval, et pour la biodiversité qui en profite.

Votre vision de l'agriculture de demain :

Ma vision de l'agriculture de demain est celle d'une agriculture sans pesticides, qui laisse sa place au vivant, et même qui s'appuie sur celui-ci. Il faut donc que nous accompagnions la transition nécessaire, en commençant par les agriculteurs qui sont installés sur le foncier régional : ils seront les premiers à être accompagnés vers une transition au bio. Nous mobiliserons du foncier pour y installer de jeunes agricultrices et agriculteurs, les accompagner dans leurs projets, et permettre des expérimentations agro-écologique d'ampleur. Nous aiderons

également les communes volontaires à acquérir des terres, en vue d'une production locale et biologique. Au-delà du foncier régional, le soutien à l'agriculture biologique par la Région doit se poursuivre et s'amplifier. Je poursuivrai les aides à la certification et au maintien, notamment en conditionnant nos aides à des engagements en matière d'agro-écologie. Je souhaite que nous puissions signer avec les producteurs des contrats de transition, afin de favoriser des pratiques exigeantes en matière environnementale : zéro pesticides, bas niveau d'intrants, diversité de l'assolement et des rotations, associations culturales, développement des pratiques favorables à la biodiversité comme les prairies, les haies, les mares, etc. En matière de consommation, nous viserons le 100% bio ou durable, local, ainsi que le zéro plastique dans les cantines des lycées régionaux, afin de valoriser les exploitations franciliennes. Afin d'encourager l'économie locale, nous soutiendrons les AMAP ainsi que la création de marchés locaux ou de halles alimentaires, garantissant des produits durables et locaux à prix accessibles. Plus largement, je soutiendrai la structuration de filières et de coopératives, pour une logistique et une transformation responsable des aliments.

Vos objectifs en matière d'aménagement durable du territoire:

Je souhaite que nous puissions atteindre l'objectif de « zéro artificialisation nette » à l'horizon 2030, le nouveau Schéma Directeur de la Région Île-de-France nous permettra de réduire drastiquement l'artificialisation brute avant la fin de mandature. Cet objectif sera établi en étroite concertation avec les autres collectivités, afin qu'elles participent au processus et transcrivent cet objectif ambitieux dans leurs documents d'urbanisme, notamment pour identifier les espaces dans lesquels la rénovation urbaine sera la plus profitable. Une fois cela dit, je suis consciente que le SDRIF ne pourra pas tout : nous devons travailler en collaboration étroite avec les services de l'État pour que certains projets soient adaptés voire abandonnés, et avec les collectivités locales pour les accompagner en ingénierie de projet et d'urbanisme. La densification en ville, quand elle est nécessaire pour éviter l'étalement urbain, doit se faire sans dépasser les seuils d'acceptabilité pour les habitants. Concernant la production d'énergie, l'Île-de-France doit prendre davantage sa part à un changement profond de modèle, notamment au regard de notre potentiel de toitures : c'est un objectif majeur que de les équiper en panneaux photovoltaïques. Toutes les nouvelles opérations urbaines devront s'y atteler autant que possible. Par contre, nous devons avoir une réflexion lucide avec l'utilisation du bois énergie : nos forêts sont fragiles, et nous avons besoin de bois d'oeuvre pour la construction écologique. Il faut déjà que nos forêts puissent soutenir cette exploitation sans que la biodiversité n'en fasse les frais.

Votre attachement à l'éducation des jeunes sur les sujets climatiques et écologiques :

Tout d'abord, la droite régionale a jusque-là montré un désintéressement total pour le sujet, en interrompant le financement de l'éducation à l'environnement aux associations et en stoppant cette activité au sein de l'Agence des Espaces Verts. C'est incompréhensible. C'est pourtant l'avenir : comment peut-on espérer lutter contre l'érosion de la biodiversité, le changement climatique, si – dans une région aussi urbaine que la nôtre – les jeunes n'ont pas la possibilité d'être mis en contact avec la magie du vivant qui nous entoure ? Je souhaite que nous développiions un parcours d'éducation à l'environnement tout au long de la scolarité. Des actions d'éducation au goût et de jardinage pédagogique seront conduites dans les lycées, et les lycéens seront associés aux choix de restauration dans des « commissions menus » qui étudieront la qualité gustative et nutritionnelle des repas servis. Nous créerons un Corps civil de Transition écologique et solidaire permettra chaque année à 50.000 jeunes Franciliens de s'engager pour mener les grands chantiers de la transition écologique. Sur le modèle du service civique, ce volontariat pour le climat et la biodiversité sera rémunéré et organisé sur des horaires permettant aux jeunes de poursuivre leurs études. Par ailleurs, nous créerons 10 000 emplois rebond verts, qui faciliteront la formation et le recrutement de jeunes éloignés de l'emploi dans les secteurs de la transition écologique et de l'économie sociale et solidaire.

Votre appréciation du rôle des associations de protection de la nature aux côtés des collectivités et de l'Etat :

Les associations de protection de la nature sont pour moi des partenaires essentiels de l'action publique, qui ont déjà prouvé leur importance à la fois pour proposer des actions d'intérêt public innovantes, pour permettre la protection des espèces, pour remplir les missions d'intérêt général d'éducation à l'environnement et pour alerter sur les risques que peuvent comporter certains projets pour l'environnement. C'est également sur elles que repose une part importante du socle de connaissance qui nous permet d'agir en matière de biodiversité. Je souhaite que la Région les intègre au maximum dans son travail du quotidien. Nous n'aurons jamais trop de citoyens engagés pour la défense de la nature. Je souhaite que l'Education Nationale se mette

de plus en plus dans une posture de coéducation, où les familles des élèves et des bénévoles associatifs formés et rigoureux participent davantage comme partenaire. C'est dans ce cadre que je soutiendrais sans problème les associations de protection de la nature, reconnues comme partenaires de l'Education Nationale, pour mener des actions éducatives.

Votre manière d'appréhender le partage de l'espace naturel par les différents utilisateurs sportifs et de loisirs :

Les activités de loisir en milieu naturel, comme le tourisme vert, constituent un volet important d'une nouvelle attractivité de notre Région. Leur développement doit toutefois se faire dans le respect absolu du milieu naturel. Les franciliens, et particulièrement à Paris et en petite couronne, demandent davantage de nature ; les collectivités territoriales doivent y répondre sans cependant transiger avec la protection de l'environnement. Je suis pleinement favorable à la création d'un jour sans chasse.